

SEANCE DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille seize, le douze septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 7 septembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Gérard BEGUIER, Serge BLAISON, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHERBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Chantal ROBERT, Monica VISINONI.

Absents excusés : Madame Valérie JOLIVEL qui a donné pouvoir à Monica VISINONI, Monsieur Alain BERNARD qui a donné pouvoir à Charles POULAIN.

Jany BOUVARD est nommé secrétaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Premier Adjoint, Charles POULAIN.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 4 juillet 2016 :

Muriel CHARBONNIER stipule qu'en page 4, paragraphe 3, délibération 2016-057, il faut enlever le mot technique à la suite du mot « contrôle ».

2. Compte rendu de la commission Relations Sociales, Culture et Tourisme du 11 juillet 2016 :

Charles POULAIN indique qu'il s'agissait de la mise au point de la réunion de village qui s'est très bien passée.

Une synchronisation avec Jules CHAMPALOUX, acteur du spectacle prévu et le déroulement du goûter des aînés doit être envisagée. La commission prévoit une base de 100 personnes pour un coût moyen de 15€ par personne et 23€ avec le spectacle. L'invité pourra être accompagné de 2 personnes de son choix moyennant 15€. Le choix des colis de fin d'année s'effectuera suite à une visite sur Truyes (atelier du prestataire choisi l'an dernier) ou lors d'une rencontre à prévoir avec son commercial sur Civray-de-Touraine.

La commission réfléchit à une nouvelle formule à l'occasion des fêtes de Noël, auprès de nos agents.

3. Compte rendu de la commission d'Urbanisme des 13 juillet et 17 août 2016 :

Monica VISINONI indique :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature du CU	Avis
CU 037 079 16 D 0039	Les Ecrouettes	N	a	Favorable

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des Travaux	Avis
037 079 16 D0026	8 rue de Beigneux	Uc	Panneaux solaires	Favorable
037 079 16 D0027	81 rue Nationale	Ubi	Terrasse surélevée	Favorable
037 079 16 D0029	37 rue des Rondets	1 Aud	Muret à l'entrée du terrain	Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des Travaux	Avis
037 079 16 D0018	35 rue de Chenonceaux	Uc	Extension de l'habitation existante	Favorable sous réserve ABF – la CCBVC a déjà demandé des pièces complémentaires au dossier
037 079 15 D0014-M01	3, rue de Beaugard	Ub	Modifications d'ouvertures/ suppression de l'aménagement du porche	Favorable
037 079 16 D0019	51 rue de la Vallée de Mesvres	Uc	Rénovation avec création de surface par changement de destination	Favorable sous réserve ABF

CERTIFICATS D'URBANISME

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature du CU	Avis
CU 037 079 15 D 0015	La Pichellerie	Uc	a	Favorable – prolongement d'un CUa de 2015
CU 037 079 15 D 0016	La Fontaine Besnard	Uc	a	Favorable – prolongement d'un CUa de 2015
CU 037 079 16 D 0040	11 rue de la Chouette	Nha	b	Favorable

CU 037 079 16 D 0041	4 Impasse d'Amboise	Ua	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0042	263 rue l'Hardionnerie	Nh	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0043	2 rue de la Liberté	Ua	a	Favorable sous réserve ABF
CU 037 079 16 D 0044	Les Touches	A	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0045	Moque Baril	N et Uc	b	Pas possible d'émettre un avis : Il manque le projet
CU 037 079 16 D 0046	rue de Beauregard	Uc	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0047	43 rue Nationale	Ubi	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0048	83 vallée de Mesvres	Uc	a	Favorable

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des Travaux	Avis
037 079 16 D0030	12 rue des Fougères	Ub	Rénovation de la toiture à l'identique	Favorable
037 079 16 D0031	4 rue des Caves	Ubr	Changement fenêtres+ baie vitrée	Favorable – accord ABF déjà obtenu

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des Travaux	Avis
037 079 16 D0020	Moque Baril	Uc et N	Maison Individuelle	Favorable

DPU

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
25/2016	4 Impasse d'Amboise	Uc	Droit Non requis
26/2016	263 rue de l'Hardionnerie	Nh	Droit Non requis
27/2016	2 rue de la Liberté	Ua	Droit Non requis
28/2016	43 rue Nationale	Ubi	Droit Non requis
29/2016	83 Vallée de Mesvres	Uc	Droit Non requis

4. Compte rendu de la réunion NAP du 30 août 2016. Rentrée scolaire 2016/2017 :

Charles POULAIN annonce que Madame COUILLARD a trouvé 2 intervenants NAP : Théâtre et Chant. Actuellement, tous les créneaux sont pourvus pour cette 1^{ière} période.

➤ **2016-060 Convention CCBVC pour les NAP :**

Charles POULAIN indique qu'une animatrice des années précédentes a l'opportunité de décrocher un emploi de 20/35^{ième} sur un Contrat d'Accompagnement Emploi (C.A.E) aidé par l'Etat.

Pour ce faire, la communauté de communes Bléré-Val de Cher propose à toutes les communes qui l'employaient pour les NAP, une convention de mise à disposition sur les créneaux horaires utiles à chaque commune. Ainsi, l'employeur unique sera la C.C.B.V.C pour 20/35^{ième} avec une convention de mise à disposition de l'agent au maximum 4 heures par semaine pour Civray-de-Touraine.

La rémunération de cette convention correspondra au salaire minimum de la fonction publique versé à l'agent, plus les charges patronales, diminuée de l'aide de l'Etat dans le cadre d'un C.A.E, au prorata des heures effectivement réalisées.

Monsieur le Premier Adjoint demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition de l'agent proposé par la CCBVC, à condition qu'une annexe soit ajoutée précisant le nom de l'agent, la rémunération et le type de contrat. Il faudra également préciser le mode de remplacement en cas d'absence, surtout si elle se prolonge.

Charles POULAIN rappelle que l'effectif du R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a augmenté : 197 enfants pour cette rentrée 2016-2017 dont 47 enfants scolarisés sur Chenonceaux.

5. Compte rendu de la commission du Bâtiment du 31 août 2016 :

Jany BOUVARD rend compte de l'ordre du jour :

Visite des travaux de l'école

A la veille de la rentrée scolaire :

- le préau est opérationnel sans les brise-vent qui seront posés aux vacances de la Toussaint. A noter quelques dégradations de l'enrobé par les engins de TP. Il faudra prévoir des bancs, poubelles, 1 table pour le goûter des enfants.

- Les deux couloirs (sortie cour et communication maternelle-primaire) sont opérationnels pour les enfants, mais reste quelques finitions, plafond, peinture, chauffage.

- La cour est opérationnelle, mais reste peinture ciment façade, plantation d'un arbre et vidéophonie, sonnerie et portail sud électrique.

- La bibliothèque et les sanitaires filles sont en cours (carrelage, faïence, plafonds, ventilation, chauffage, électricité), reste la menuiserie, les sanitaires et les peintures, lors des prochaines vacances solaires.

Choix couleurs portes école-mairie

Pour les sanitaires filles : cloisons : jaune 0212, portes : orange 0095.

Pour la classe à l'étage : portes : gris perle G003FA

Pour la mairie : portes sanitaires PMR et tisanerie : béton naturel F2204 extra mat

Plus-value électricité

Il y a eu des modifications de travaux, voire des oublis, par rapport à l'appel d'offre du lot électricité, (ex : éclairage pignon préau côté jardin, modification au préau, vidéophonie, sonneries etc.). De ce fait, aujourd'hui nous avons une plus-value de 992.81€ TTC, mais ce devis complémentaire sera revu à la hausse, car il n'a été chiffré qu'une seule sonnerie et cela paraît insuffisant (+couloir primaire et garderie) et non compris l'installation du système portail électrique cour sud qu'il faut réaliser dans le cadre de la sécurité.

Rapport ADAC salle J. Villeret

Suite à notre demande, concernant de futurs travaux dans notre salle des fêtes, l'ADAC a réalisé une étude complète sur les cheminées de désenfumage, le désamiantage partiel de la toiture, la mise aux normes d'accessibilité, l'extension d'un local technique et poubelles et d'un WC PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

L'ADAC a consulté pour avis préalable, les Architectes des Bâtiments de France (A.B.F) qui ont donné leurs orientations.

La commission prend acte des différents problèmes de ce projet : Elle n'est pas d'accord sur la présentation et les orientations de l'ABF en ce qui concerne l'extension en façade, qui, de plus diminuerait le parking.

- Une première estimation de travaux et honoraires, a été réalisée, s'élevant à 150 000€ TTC non compris le désamiantage total de la toiture et son remplacement ainsi que le changement de système de chauffage et d'isolation. Dans un premier temps, il sera demandé pour information, un devis à une société certifiée pour le désamiantage et à un couvreur, pour le remplacement total de la couverture.

6. Compte rendu de la commission du Personnel du 8 septembre 2016 :

Claire OLLIVIER annonce que la réunion a été ouverte avec les demandes émises par les enfants lors de la dernière commission scolaire.

Les enfants aimeraient partager leur table avec les scolarisés sur Chenonceaux et disposer de plus de temps.

Le retour de la cantine sur l'école s'effectuera à 13h15 avec mise à disposition d'un agent de surveillance dans la cour de l'école jusqu'à 13h35.

Le personnel a fait part du bruit en cantine. Il suggère la présence d'une tierce personne qui pourrait faire des visites pour calmer les enfants.

Le nouveau procédé de pointage des enfants (cantine et garderie) avec la tablette informatique se gère maintenant plus facilement que les premiers jours.

Une installation de bancs dans la cour ou sous le préau pour les temps de garderie paraît nécessaire.

7. Délibérations diverses :

➤ 2016-061 Décision modificative numéro 2:

Jany BOUVARD informe que suite à un trop perçu de subvention pour le transport scolaire en 2015, il est nécessaire de rembourser en 2016 à l'article 673 « titres annulés sur exercice antérieur », le trop perçu ; il convient de modifier le budget primitif 2016 par voie de décision modificative numéro 2 selon le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Imputation	Dépenses	Recettes
Dépenses imprévues	O22	- 1 500.00	
chapitre 67	673	1 500.00	
Total Fonctionnement		-	-

Monsieur le Premier Adjoint demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, l'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative numéro 2 présentée ci-dessus.

➤ **2016-062 Demande de subvention « Dotation Solidarité suite aux intempéries mai 2016 »:**

René GALEA présente au Conseil Municipal, le dossier élaboré en juin 2016 suite aux intempéries de mai 2016. La remise en état de la voirie s'élève à 11 240€ HT pour laquelle il est possible de demander une subvention de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques.

Monsieur le Premier Adjoint demande au Conseil Municipal l'autorisation de demander une subvention à cent pour cent.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

La demande de subvention pour la remise en état de la voirie suite aux intempéries de mai 2016 et autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint à la voirie à déposer le dossier : « Demande de subvention de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques », suivant le plan de financement suivant :

Coût 11 240.00 HT	Subvention Solidarité	11 240.00 €
-------------------	-----------------------	-------------

Fanny HERMANGE demande à que le Fonds de Compensation de TVA (FCTVA) soit demandé dès cette année.

QUESTIONS DIVERSES :

- Jany BOUVARD indique une commission des finances le jeudi 15 septembre : Point comptable et point de trésorerie. Un prochain Conseil Municipal exceptionnel est à envisager pour le 26 septembre, avant le celui prévu au mois d'octobre.

- Fanny HERMANGE indique que la réunion PLUI avec le bureau d'étude retenu par la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher est prévue en mairie le 28 septembre à 18 heures.

Elle indique également, qu'un diagnostic sur la défense incendie sur le territoire communal sera bientôt effectué par le SDIS.

- Michel JEZY félicite le travail réalisé et la victoire du radeau de Civray-de-Touraine présenté le Jour du Cher. Il remercie également les Conseillers qui ont remplacé quelques bénévoles absents. La Communauté de Communes Bléré-Val de Cher planifie déjà une nouvelle manifestation autour du Cher pour 2017. Un questionnaire est à renseigner.

Michel JEZY remercie Monsieur Fabrice PAILLASSE, ancien Président du Comité des Fêtes.

- René GALEA indique la prochaine commission de voirie le 22 septembre, exceptionnellement à 20h00.

- Claire OLLIVIER rappelle la journée patrimoine ce weekend. Le chœur de notre église sera maintenu allumé pour les visites. Un fascicule qui retrace l'histoire sera à disposition.

- Charles POULAIN organise une commission Fêtes et Relations Sociales le 21 septembre à 20h00 et une commission scolaire le 20 septembre à 20h00.

La séance est levée à 21h55.

Rappel des délibérations prises :

12/09/2016	060	Convention C.C.B.V.C pour les N.A.P
	061	Décision modificative numéro 2
	062	Demande de subvention Dotation Solidarité suite aux intempéries de mai 2016